COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 16 OCTOBRE 2015 WASHINGTON (ÉTATS-UNIS)

INTRODUCTION

Il est possible de consulter l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration sur le site web du Partenariat mondial pour l'éducation (« Partenariat mondial » ou « GPE »). On trouvera la liste des participants à la réunion à l'annexe 1.

Le présent compte rendu résume les questions débattues et les décisions prises.

La présidente du Conseil, Julia Gillard, ouvre la séance à 8 h 45.

1. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 La présidente du Conseil souligne que l'objectif de la réunion consiste à examiner le texte des décisions inspirées des délibérations du Conseil sur les principaux points à l'ordre du jour au cours des deux journées précédentes.

2. ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION (BOD/2015/10 DOC 03)

2.1 La présidente sollicite des commentaires sur le projet de décision. Un membre du Conseil propose d'inclure un sommaire des questions abordées avec les évaluateurs indépendants pendant le séminaire de réflexion. La présidente confirme qu'un tel sommaire sera intégré au compte rendu du séminaire.

Décision

2.2 La décision suivante est approuvée :

BOD/2015/10-01 – <u>Évaluation indépendante du Partenariat mondial pour l'éducation</u> :

Le Conseil d'administration :

1. accuse officiellement réception du rapport de l'évaluation indépendante lors de sa réunion ;
2. se félicite des conclusions et recommandations du rapport de l'évaluation indépendante et exprime sa gratitude pour le travail accompli par les évaluateurs indépendants et le Comité indépendant d'évaluation ;
3. estime que l'évaluation indépendante représente un bon investissement et fournit des recommandations opportunes et efficaces qui devraient être examinées pendant l'élaboration du nouveau Plan stratégique quinquennal (2016 à 2020) du Partenariat mondial ;
4. estime que la structure et le fonctionnement des compte rendus du Comité indépendant d'évaluation au Conseil ont prouvé leur efficacité et leur capacité à assurer la qualité et l'indépendance de l'évaluation ;

5. demande au Secrétariat de rédiger un projet de réponse du Conseil à l'évaluation en vue de son adoption à la réunion du Conseil qui se tiendra du 8 au 10 décembre 2015.

3. MODÈLE OPÉRATIONNEL DU GPE (BOD/2015/10 DOC 06)

3.1 La présidente sollicite des commentaires sur le projet de décision. Un membre du Conseil souligne que la décision est muette sur les options possibles de soutien financier aux groupes locaux des partenaires de l'éducation ou aux agences de coordination mentionnées dans le document BOD/2015/10 DOC 06. Le Secrétariat précise que cette question pourrait être étudiée par le Comité des stratégies et des politiques (SPC). Le président du SPC ajoute qu'il serait important que les présidents des comités techniques se coordonnent et s'entendent sur le plan de travail de chacun d'entre eux de telle sorte que toutes les questions liées au modèle opérationnel qui exigent un suivi de la part des comités soient traitées de manière appropriée et efficiente.

Décision

3.2 La décision suivante est approuvée :

BOD/2015/10-02 – <u>Modèle opérationnel du GPE</u> : Le Conseil d'administration :

1. approuve les recommandations et mesures stipulées dans le document BOD/2015/10 Doc 06-Décision pour renforcer le modèle opérationnel du GPE ;
2. prie le Secrétariat de travailler avec les comités permanents intéressés comme stipulé dans le document BOD/2015/10 Doc 06-Décision afin d'appliquer aux dates convenues les recommandations et les mesures qui y sont indiquées.

4. RENFORCEMENT DES PLANS SECTORIELS DE L'ÉDUCATION (BOD/2015/10 DOC 06)

4.1 La présidente résume brièvement la discussion sur le renforcement des plans sectoriels de l'éducation qui a eu lieu pendant le séminaire de réflexion. Elle note que certains commentaires formulés pendant les délibérations ont été intégrés au projet de décision, qui souligne notamment que la responsabilité de l'élaboration et de l'adoption d'un plan sectoriel de l'éducation incombe au gouvernement concerné.

4.2 Parmi les commentaires formulés par les membres du Conseil sur le libellé du projet de décision, mentionnons la nécessité de préciser dans le libellé que le calendrier et les sources d'expertise doivent être adaptés au besoin d'appropriation et d'indépendance des pays.

4.3 En ce qui concerne l'assurance de la qualité, certains membres du Conseil demandent, outre l'évaluation indépendante des projets de plan sectoriel de l'éducation, un examen indépendant des propositions de financement afin de garantir la solidité des investissements. D'autres membres estiment qu'un tel examen indépendant des requêtes prendrait beaucoup de temps et serait, d'une part, inutile compte tenu des mécanismes internes d'assurance de la qualité déjà en place, d'autre part irréaliste au vu des contraintes que le processus de requête impose déjà aux pays. Le Secrétariat note que des efforts sont actuellement déployés pour renforcer les mécanismes actuels d'examen des propositions de financement. Le processus d'examen d'assurance de la qualité à trois paliers lié aux requêtes de financement des programmes sectoriels de l'éducation sera renforcé dans la version modifiée du modèle opérationnel au moyen de normes minimales destinées aux entités de supervision et de gestion, ainsi que par l'amélioration du processus d'assurance de la qualité au sein du Secrétariat. De plus, le Comité des financements et performances au niveau des pays, à sa réunion du 27 au 29 octobre 2015, devrait examiner une méthodologie visant à renforcer l'assurance de la qualité par le Comité et aborder la question à savoir s'il serait utile de recourir aux services d'un évaluateur indépendant pour aider le CGPC à examiner les propositions de financement.

Décision

4.4 La décision suivante est approuvée :

BOD/2015/10-03 – <u>Renforcement des plans sectoriels de l'éducation</u> : Le Conseil d'administration :

1. souligne que la formulation et l'adoption d'un plan sectoriel de l'éducation (PSE) relève de la responsabilité du gouvernement et réitère l'importance du soutien du GPE aux pays en développement partenaires en faveur de l'élaboration de solides PSE ;
2. convient qu'une évaluation indépendante devrait être effectuée pour renforcer les PSE et améliorer les décisions du GPE en matière de financements ;
3. demande au Secrétariat de formuler des options — en vue d'une décision à la réunion du Conseil qui se tiendra du 8 au 10 décembre 2015 — au sujet d'une proposition chiffrée portant sur l'évaluation indépendante des PSE, en tenant compte des facteurs suivants :
 a. l'évaluation indépendante doit être liée à l'appui au processus de planification, y compris à l'analyse du secteur de l'éducation, fourni par le Secrétariat et les partenaires ;
 b. le calendrier de l'évaluation indépendante devrait être tel qu'il permette de prendre en compte les améliorations proposées en temps opportun au moment de la mise au point définitive du plan sectoriel ;
 c. l'évaluation indépendante devrait contribuer au renforcement des capacités et inclure un mécanisme qui permettra de capturer et de partager les leçons apprises au sein du Partenariat ;
 d. les conclusions de l'évaluation devraient être intégrées au processus d'examen d'assurance de la qualité aux fins d'examen par le CGPC et le Conseil d'administration ;
 e. le calendrier et les sources d'expertise devraient être adaptés aux besoins d'appropriation et d'indépendance du pays.

5. LEVIERS MONDIAUX ET TRANSNATIONAUX

5.1 La présidente résume les discussions qui ont eu lieu sur cette question pendant le séminaire de réflexion et présente le projet de décision pour commentaires. Parmi les commentaires formulés, des membres du Conseil mentionnent la nécessité d'inclure dans le libellé de la décision le fait que le Partenariat mondial prendra en compte son expérience dans le domaine des échanges de connaissances — plus particulièrement celle acquise dans le cadre du Programme d'activités mondiales et régionales (AMR) — et de chiffrer le document dans lequel seront formulées les options proposées pour les échanges de connaissances en vue de la réunion du Conseil d'administration qui se tiendra du 8 au 10 décembre 2015.

5.2 Sur le plan terminologique, un membre du Conseil laisse estime que l'expression « leviers mondiaux et transnationaux » n'aura probablement pas beaucoup de résonance à l'extérieur du Partenariat et devrait être revue et remplacée une expression plus pratique et plus usuelle. Il est par ailleurs proposé d'uniformiser toutes les références aux échanges de connaissances dans les documents de planification stratégique. Le Secrétariat indique qu'il s'efforcera de trouver des termes plus appropriés et de les utiliser de manière uniforme à l'avenir.

5.3 En ce qui concerne le programme AMR, le Secrétariat avise le Conseil que deux rapports existants comprennent des chapitres détaillés à son sujet : l'examen du portefeuille et le volume 4 du rapport d'évaluation indépendante.

Décision

5.4 La décision suivante est approuvée :

BOD/2015/10-04 – <u>Échanges de connaissances et de bonnes pratiques</u> : Le Conseil d'administration :

1. approuve le rôle de rassembleur, de sensibilisateur, d'intermédiaire et de bailleur de fonds des échanges de connaissances et de meilleures pratiques joué par le GPE à l'échelle mondiale et transnationale dans les domaines essentiels à l'atteinte des objectifs stratégiques du Partenariat mondial ;
2. confie au Comité des stratégies et des politiques le mandat de collaborer avec le Secrétariat pour définir le rôle du Partenariat dans ces domaines et préparer un document proposant des options chiffrées d'ici à la réunion du Conseil de juin 2016 en tenant compte des principes suivants :
 a. harmonisation étroite avec les buts et objectifs du Plan stratégique 2016-2020 ;
 b. accent mis sur les besoins des pays, l'appropriation et la durabilité ;
 c. mise à profit des activités, de l'expérience, du savoir-faire et des atouts du Partenariat ;
 d. application des leçons tirées des expériences passées, en particulier dans le cadre du Programme d'activités mondiales et régionales et des rapports relatifs à ce programme.

6. RÉVISION DE LA NOTE CONCEPTUELLE DU PLAN STRATÉGIQUE (BOD/2015/10 DOC 07 et DOC 04)

6.1 La présidente résume les délibérations pertinentes qui ont eu lieu pendant le séminaire de réflexion et sollicite des commentaires sur le projet de décision. Les membres du Conseil soulignent la nécessité d'intégrer et d'harmoniser tous les documents liés au Plan stratégique et de regrouper les commentaires formulés à propos de tous les documents liés au Plan stratégique pendant le séminaire. Le Secrétariat explique que tout commentaire additionnel des membres du Conseil devra être reçu dans les quelques jours suivant le séminaire de réflexion afin que la version définitive du Plan stratégique soit prête trois semaines avant la réunion du Conseil de décembre prochain. À défaut, la version définitive du document ne sera prête que quelques jours avant la réunion. Le Conseil choisit l'option d'une brève période pour formuler ses commentaires, suivie des contributions du Groupe de référence 2. Le Secrétariat distribuera ensuite la version définitive du projet de Plan stratégique aux membres du Conseil d'administration trois semaines avant la prochaine réunion afin que les membres du Conseil puissent la commenter. Ces derniers commentaires seraient ensuite présentés sous la forme d'un ensemble de changements proposés à la version définitive du Plan stratégique à l'occasion du séminaire de réflexion du Conseil d'administration prévu pour décembre prochain.

6.2 Les membres du Conseil d'administration s'inquiètent de la manière dont les changements relatifs à la portée et l'envergure de l'action du Partenariat seront inclus dans la version définitive du Plan stratégique. Le Secrétariat et la présidente indiquent qu'ils demanderont que le plan fasse état du texte de la décision sur cette question afin de bien traduire les ambitions plus larges du GPE, sans pour autant mentionner de mesures précises.

6.3 En ce qui concerne le projet de décision visant à faire participer le Groupe de référence 2 du Conseil à la mise au point définitive du Plan stratégique, il est proposé d'accroître le nombre de membres de ce groupe afin d'en renforcer les compétences, surtout en matière de théories du changement et de cadres de résultats.

Décision

6.4 La décision suivante est approuvée :

BOD/2015/10-05 – <u>Projet de plan stratégique</u> : Le Conseil d'administration :

1. a examiné les modifications proposées à la vision, à la mission, aux buts, aux objectifs et aux principes, y compris celles énoncées dans le document BOD/2015/10 DOC 07 ;
2. se félicite du projet de théorie du changement et a examiné les améliorations proposées au projet de théorie du changement et de cadre de résultats ;
3. confie au Groupe de référence 2 le mandat de collaborer avec le Secrétariat afin de mettre la dernière main au Plan stratégique qui comprendra la théorie du changement et le cadre de résultats, et qui sera harmonisé avec le modèle opérationnel modifié, au plus tard le 31 octobre 2015, en tenant compte des délibérations du séminaire de réflexion du Conseil organisé du 14 au 16 octobre 2015 et des commentaires ultérieurs des membres et membres suppléants du Conseil, et d'y ajouter des sections sur la portée et l'envergure de l'action du GPE, sur sa stratégie de financement et sur les échanges de connaissances et de bonnes pratiques qui seront soumises à l'approbation du Conseil d'administration lors de la réunion qui aura lieu du 8 au 10 décembre 2015 ;
4. confie au Secrétariat le mandat de recueillir et de regrouper les commentaires sur le projet de Plan stratégique, la théorie du changement et le cadre de résultats vers le milieu ou la fin du mois de novembre afin de préparer un projet de liste de modifications avant la réunion du Conseil qui aura lieu du 8 au 10 décembre 2015.

7. LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION ET L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 4 (ODD4) : UN ALIGNEMENT STRATÉGIQUE

7.1 La présidente résume les délibérations sur les questions de portée et d'envergure et sollicite des commentaires sur le projet de décision. Elle constate que le libellé de la décision intègre les commentaires formulés pendant le séminaire de réflexion et inclut la nécessité de mentionner l'ODD4 et le Cadre d'action « Éducation 2030 », la reconnaissance du caractère permanent de la reconstitution des ressources et la volonté du Partenariat mondial de tenir compte des résultats des travaux de la Commission internationale sur le financement de l'éducation dans le monde.

7.2 Outre certaines suggestions visant à préciser le libellé de la décision, les commentaires des membres du Conseil d'administration portent, entre autres, sur l'ajout d'un renvoi au Modèle de financement du GPE et sur la nécessité de préciser dans la décision que l'attribution des fonds collectés au cours des prochains cycles de financement se fera en fonction de critères qui continueront d'être axés principalement sur l'éducation de base et sur le fait que l'essentiel des financements du GPE vise à financer ce type d'éducation. Une demande est aussi formulée en faveur de l'adoption d'un libellé affirmant avec plus de vigueur qu'il est approprié pour le Partenariat mondial de financer, dans certaines circonstances, des activités portant sur les questions d'équité au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ainsi que sur une vision plus exhaustive du développement de la petite enfance, des soins à lui apporter et de l'éducation préscolaire.

7.3 En ce qui concerne la proposition de distribuer un document sur le financement stratégique aux membres du Conseil d'administration en décembre prochain, la représentante de la Commission européenne au sein du Conseil affirme que la production d'un tel document n'est pas prioritaire et serait prématurée. Elle s'inquiète de la capacité du Secrétariat à produire un document de ce genre en si peu de temps. Elle demande que ses préoccupations soient mentionnées dans le procès-verbal de la réunion. Le Secrétariat informe le Conseil que la démarche proposée porte sur la production en décembre d'un document préliminaire sur les principes et les mesures de sauvegarde, et qu'un document plus détaillé suivrait en juin. Le Partenariat mondial aurait ainsi les outils nécessaires pour

réagir aux résultats des travaux de la Commission sur le financement. Le Secrétariat assure par ailleurs que les employés qui travaillent à la rédaction de ce document ne sont pas au nombre de ceux à qui il revient d'accomplir la tâche considérable de mettre la dernière main au Plan stratégique et qu'ils ont donc la latitude requise pour produire ce document.

7.4 Un membre du Conseil souligne la nécessité de reconnaître l'important déficit de financement actuel et invite le Conseil à réfléchir à la possibilité d'avancer le prochain cycle de reconstitution des ressources.

7.5 Les membres du Conseil d'administration réitèrent la nécessité de se concentrer sur l'uniformité des termes utilisés lorsqu'il est question d'échanges de connaissances et de réviser l'expression « leviers mondiaux et transnationaux » actuellement utilisée.

Décision

7.6 La décision suivante est approuvée :

BOD/2015/10-06 – Le Partenariat mondial pour l'éducation et l'Objectif de développement durable 4 : Un alignement stratégique :

Le Partenariat mondial pour l'éducation approuve le nouveau degré d'ambition de l'Objectif de développement durable 4 (ODD4) qui se lit comme suit :

« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. »

Le Partenariat mondial reconnaît que son travail doit être harmonisé avec l'ODD4.

Au cours de la période de cinq ans visée par le Plan stratégique 2016-2020, le Partenariat mondial vise à établir cette harmonisation de la manière suivante :

Planification

Le Partenariat mondial soutiendra l'élaboration par les pouvoirs publics de plans sectoriels de l'éducation alignés sur l'ODD4.

Reclassement

Le Partenariat mondial doit revoir ses critères relatifs à la sortie de la catégorie des pays admissibles dans le contexte de l'ODD4 et de la contribution du GPE à cet objectif. Le Conseil examinera un document proposant de nouvelles approches et de nouveaux critères à sa réunion de décembre 2016. Le Conseil s'assurera que ce document s'appuie sur la méthodologie utilisée par d'autres fonds mondiaux.

Financement

Le Partenariat mondial cherchera activement à mobiliser des ressources supplémentaires auprès de sources nationales et internationales, notamment auprès de partenaires publics et privés. Le prochain cycle de reconstitution des ressources du GPE doit s'amorcer en 2018. Cependant, le Partenariat estime que la recherche de nouveaux financements est un processus continu. Le Partenariat mondial entend travailler en étroite collaboration avec la Commission internationale sur le financement de l'éducation dans le monde pour s'assurer que le rapport de septembre 2016 de la

Commission ait un retentissement important. Le Partenariat mondial examinera les recommandations de la Commission et les possibilités afférentes.

Le Partenariat mondial reconnaît la nécessité d'explorer les possibilités de diversification de ses sources de financement pour respecter ses priorités. À la réunion du Conseil qui se déroulera du 8 au 10 décembre 2015, il examinera donc un document préliminaire sur le financement stratégique. Ce document fera état des principes et mesures de sauvegarde liés aux contributions financières restreintes, et comprendra une première analyse des organisations comparables et de certaines questions comme le caractère de complémentarité des financements du GPE, l'effet de levier, le cofinancement et les financements innovants. Le document abordera aussi la question du financement des échanges de connaissances et de bonnes pratiques.

Les ressources promises à l'occasion de la Conférence d'annonce des contributions de 2014 du GPE continueront d'être utilisées surtout pour financer les activités et les pays actuellement admissibles. Le modèle opérationnel du GPE sera renforcé conformément à la décision BOD/2015/10-02 afin d'assurer une utilisation plus efficace des fonds. Le cadre de résultats, qui sera mis en forme définitive en décembre 2015, permettra d'exercer un suivi et d'établir des rapports.

Établissement des priorités

Le Partenariat mondial reconnaît que, quel que soit le succès des efforts de collecte de fonds, il faudra toujours prendre des décisions au sujet des priorités de financement. Le Partenariat mondial, tout en tenant compte des priorités du pays partenaire, prendra ces décisions en fonction des activités qui optimisent au mieux l'équité, la qualité et les acquis scolaires, conformément à son modèle de financement. Dans l'attribution des fonds collectés au cours des futurs cycles de financement, ces critères impliqueront nécessairement que l'on continuera de se concentrer sur l'éducation de base (au moins une année d'éducation préscolaire, le primaire, l'enseignement du premier cycle du secondaire et l'éducation de la deuxième chance) et de consacrer l'essentiel des financements du GPE à ce type d'éducation. Toutefois, dans certaines circonstances, le Partenariat mondial reconnaît qu'il serait opportun qu'il finance des activités portant sur les questions d'équité au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ainsi que sur une vision plus exhaustive du développement de la petite enfance, des soins à lui apporter et de l'éducation préscolaire.

Éducation dans les situations d'urgence

Le Conseil prend note des travaux en cours du Groupe stratégique technique sur l'éducation dans les situations d'urgence et de crise prolongée et il est conscient qu'il importe de répondre à cette question cruciale dans les meilleurs délais. Les résultats des travaux du Groupe stratégique technique et le plaidoyer des « ambassadeurs politiques » guideront les décisions à venir du Conseil d'administration.

PROCHAINE RÉUNION

La présidente rappelle que la prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu du 8 au 10 décembre 2015 à Dakar. Le Secrétariat distribuera des informations détaillées au moment opportun.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente du Conseil d'administration clôt la séance à 13 h 30.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

Nom, prénom	Titre professionnel	Institution/Organisation	Pays	Groupe constitutif
Adrien, Marie-Hélène	Présidente	Universalia Management Group	Canada	Présentatrice
Ahmat, Youssouf Tahir	Directeur général de l'administration et de la planification	Ministère de l'Éducation nationale	Tchad	Membre du groupe Afrique 2
Albright, Alice	Directrice générale	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Amin, Hikmatullah	Coordonnateur du GPE	Ministère de l'Éducation	Afghanistan	Membre du groupe EEMECA
Archer, David	Directeur de l'élaboration des programmes	ActionAid	Royaume-Uni	Membre du Conseil, membre du groupe OSC 1 (International / Nord)
Baker, Tony	Directeur de la campagne Éducation pour tous	RESULTS Educational Fund	États-Unis	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe OSC 1 (International / Nord)
Baysah, David	Coordonnateur de projet et chargé de liaison technique	Ministère de l'Éducation	Libéria	Membre du groupe Afrique 3
Benveniste, Luis	Chef de service aux Pôles mondiaux d'expertise, Mobilisation mondiale et savoir	Banque mondiale	États-Unis	Membre suppléant du Conseil, membre du Groupe des banques multilatérales et régionales (Organismes multilatéraux 3)
Bernard, Jean-Marc	Spécialiste principal en suivi et évaluation	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Biney, Francis	Coordonnateur	Ministère de l'Éducation	Côte d'Ivoire	Membre du groupe Afrique 2
Bogale, Solomon	Conseiller technique	Ministère de l'Éducation	Éthiopie	Membre du groupe Afrique 3
Bouapao, Lytou	Vice-ministre	Ministère de l'Éducation et des Sports	République démocratique populaire lao	Membre du Conseil,

Nom, prénom	Titre professionnel	Institution/Organisation	Pays	Groupe constitutif
				membre du groupe Asie et Pacifique
Bourne, Josephine	Directrice adjointe	UNICEF	États-Unis	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe de l'UNICEF (Organismes multilatéraux 2)
Brown, Donal	Directeur, Département des finances mondiales	Département pour le développement international (DFID)	Royaume-Uni	Membre du Conseil, membre du groupe Bailleur 3
Brüning, Marie	Chargée des programmes d'enseignement	Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC)	Suisse	Membre du groupe Bailleur 1
Burnett, Nicholas	Directeur général	Results for Development Institute	États-Unis	Présentateur
Coleman, David	Conseiller principal en éducation	Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce	Australie	Membre du groupe Bailleur 6
Colenso, Peter	Directeur exécutif pour l'éducation	The Children's Investment Fund Foundation (CIFF)	Royaume-Uni	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Entreprises et fondations privées
Collins, Patrick	Conseiller principal en éducation	USAID	États-Unis	Membre du groupe Bailleur 6
Di Vozzo, Donatella	Économiste en éducation	BTC - Agence belge de développement	Belgique	Membre du groupe Bailleur 1
Edwards, David	Secrétaire général adjoint	Internationale de l'éducation	Belgique	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe OSC 3
Empey, Patrick	Développement humain – Chef de l'équipe des politiques	Département des Affaires étrangères et du Commerce / Irish Aid	Irlande	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Bailleur 4

Nom, prénom	Titre professionnel	Institution/Organisation	Pays	Groupe constitutif
Feinberg, Nathalia	Ambassadrice, Chef de département, politique de développement et coopération internationale	Ministère des Affaires étrangères	Danemark	Membre du Conseil, membre du groupe Bailleur 2
Focas Licht, Margarita	Responsable de l'équipe de soutien aux pays	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Gillard, Julia	Présidente du Conseil	Conseil d'administration du GPE	Australie	Présidente
Goudiaby, Gisele	Coordonnatrice des évènements	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Graff, Bent	Conseiller spécial	Ministère des Affaires étrangères	Danemark	Membre du groupe Bailleur 2
Graves, Sue	Directrice, Fonds sectoriels	Ministère des Affaires étrangères	Australie	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Bailleur 6
Guétin, Christine	Chargée des opérations du Conseil	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Hanif Balkhi, S.E. Asadullah	Ministre	Ministère de l'Éducation	Afghanistan	Membre du Conseil, membre du groupe EEMECA
Henfry, Sally-Anne	Assistante spéciale de la Présidente du Conseil	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Henke, Kerstin	Conseillère en éducation	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement	Allemagne	Membre du groupe Bailleur 5
Hyving, Stellan Arviddson	Spécialiste principal des politiques de l'éducation	Agence suédoise pour le développement international (Sida)	Suède	Au nom du membre suppléant du Conseil pour le groupe Bailleur 4
Ismonov, Fathiddin	Vice-ministre de l'Éducation du Tadjikistan	Ministère de l'Éducation	Tadjikistan	Membre du groupe EEMECA
Karjalainen, Marja	Chef d'unité adjoint	Commission européenne	Belgique	Membre du groupe Bailleur 5
Kitignavong, Khampaseuth	Directeur général adjoint, Département de l'éducation préscolaire et primaire	Ministère de l'Éducation	République démocratique populaire lao	Membre du groupe EEMECA

Nom, prénom	Titre professionnel	Institution/Organisation	Pays	Groupe constitutif
Krech, Robert	Chargé des opérations	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Lorenzo, Véronique	Chef d'unité	Commission européenne	Belgique	Membre du Conseil, membre du groupe Bailleur 5
Mabumba, David	Vice-ministre	Ministère de l'Éducation	Zambie	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Afrique 1
Malik, Allah	Secrétaire fédéral complémentaire	Ministère de l'Éducation	Pakistan	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Asie et Pacifique
Manigat, S.E. Nesmy	Ministre	Ministère de l'Éducation	Haïti	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Amérique latine et Caraïbes
Mbow, Cheikh	Coordonnateur national	COSYDEP	Sénégal	Membre du Conseil, membre du groupe OSC 2
Mettille, Jeff	Conseiller	USAID	États-Unis	Membre du groupe Bailleur 6
Mugemezulu, Owen	Directeur de la planification et de l'information	Ministère de l'Éducation	Zambie	Membre du groupe Afrique 1
Mundy, Karen	Directrice technique	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Naidoo, Jordan	Directeur de l'Équipe de coordination de l'EPT et de l'Agenda mondial	UNESCO	France	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Organismes multilatéraux 1
Nhan-O'Reilly, Joseph	Président de comité	Comité des stratégies et des politiques	Royaume-Uni	Président, Comité des stratégies et des politiques

Nom, prénom	Titre professionnel	Institution/Organisation	Pays	Groupe constitutif
Nicod, Chantal	Chef de la division Afrique de l'Ouest – Département de l'éducation	Ministère fédéral des Affaires étrangères	Suisse	Membre du Conseil, membre du groupe Bailleur 1
Nippita, Nalinee	Conseillère principale	UNICEF	États-Unis	Membre du groupe de l'UNICEF (Organismes multilatéraux 2)
Nkaada, Daniel	Commissaire à l'éducation de base	Ministère de l'Éducation	Ouganda	Membre du Conseil, membre du groupe Afrique 1
Paradis, Anne-Françoise	Conseillère en éducation	Ministère des Affaires étrangères - Belgique	Belgique	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Bailleur 1
Pompilus, Antoine-Guy	Directeur de la formation et du développement	Ministère de l'Éducation	Haïti	Membre du groupe Amérique latine et Caraïbes
Rose, Pauline	Professeur en éducation internationale	Université de Cambridge	Royaume-Uni	Présentatrice
Sakho, Marieme	Secrétaire générale	Sypros	Sénégal	Membre du Conseil, membre du groupe OSC 3
Sanchez, Sandra	Vice-ministre de l'Éducation	Ministère de l'Éducation	Honduras	Membre du Conseil, membre du groupe Amérique latine et Caraïbes
Sarch, Terri	Directrice adjointe du Département des fonds mondiaux	Département pour le développement international (DFID)	Royaume-Uni	Membre du groupe Bailleur 3
Seim, Olav	Directeur de la politique d'éducation	Agence norvégienne de coopération pour le développement	Norvège	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Bailleur 4
Shouldice, Julie	Directrice	Ministère des Affaires étrangères	Canada	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Bailleur 3

Nom, prénom	Titre professionnel	Institution/Organisation	Pays	Groupe constitutif
Steckhan, Uwe	Spécialiste en partenariats publics	Département des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	États-Unis	Membre du groupe Bailleur 6
Sumerfield, Douglas	Agent principal des opérations	Agence américaine pour le développement international (USAID)	États-Unis	Membre du groupe Organismes multilatéraux 3
Svihlik, Jan	Conseiller en éducation	GIZ	Allemagne	Membre du groupe Bailleur 5
Thiam, S.E. Serigne Mbaye	Ministre - Président de comité	Ministère de l'Éducation	Sénégal	Président du GERF
Upadhyay, Arjun	Associé principal, Programmes	Results for Development Institute	États-Unis	Présentateur
Van Dyke, Johanna	Chargée des opérations du Conseil	Secrétariat du GPE	États-Unis	Secrétariat du GPE
Werner, S.E. George	Ministre	Ministère de l'Éducation	Libéria	Membre suppléant du Conseil, membre du groupe Afrique 3
Wolassa, S.E. Shiferaw	Ministre	Ministère de l'Éducation de la République démocratique fédérale d'Éthiopie	Éthiopie	Membre du Conseil, membre du groupe Afrique 3
Zubaidulloev, Mukhibullo	Directeur	International Presidential School	Tadjikistan	Membre du groupe EEMECA